



Lac-Delage, 17 décembre 2018

Chers citoyens, chères citoyennes,

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir de vous présenter enfin le budget 2019 de la municipalité. Enfin... surtout parce qu'on avait très hâte de finir 2018 après ce long, pénible, mais nécessaire été de travaux que nous avons tous connu.

Nous sommes très fiers de déposer un budget équilibré à 1 245 271 \$ correspondant à une hausse de 23 %, soit 231 613 \$ de plus que le budget de 2018, sans augmentation des taux et tarifications pour 2019. Il s'agit d'une année budgétaire très importante pour la Ville de Lac-Delage et fort probablement une année record pour la hausse la plus importante de revenus depuis plusieurs années. De plus, le conseil a dû faire face à plusieurs enjeux majeurs déterminants pour les prochaines années. Tout d'abord, la convention de travail des employés municipaux à négocier, le respect des engagements quant aux nouveaux emprunts pour les infrastructures à assumer sans augmentation de taxes, l'augmentation de la quote-part de la MRC et du service incendie ainsi que l'augmentation des coûts pour la cueillette des matières résiduelles sont entre autres des éléments cruciaux avec lesquels le conseil a dû composer cette année. Si on combine le tout avec des augmentations générales du coût de la vie sur lesquelles nous avons peu de contrôle, vous comprenez que cela complexifie le processus budgétaire.

En contrepartie, nous avons la chance en 2019 d'avoir la plus forte croissance de notre rôle d'évaluation, soit une augmentation de l'ordre de 5,9M\$ qui dégage des revenus supplémentaires récurrents de plus de 60 000 \$ / année. Bien que les développements résidentiels de la rue Des Crans et Du Refuge aient fait l'objet de certains commentaires dans le passé, nous devons nous rendre à l'évidence qu'ils nous permettent maintenant d'avoir des revenus supplémentaires récurrents importants pour notre ville. L'autre point positif est le niveau de surplus accumulés depuis les dernières années. Ce surplus accumulé estimé à plus de 500 000 \$ au 31 décembre 2018 permet au conseil d'affecter une partie de cette somme soit 33 800 \$ et une somme de 12 300 \$ en réserve. Ces montants totalisent 46 100 \$ et permettent d'éviter une hausse approximative de taxe de 3,3 cents du 100 \$ / d'évaluation. Ainsi, le conseil désire redonner une partie des surplus accumulés à ces citoyens afin de ne pas augmenter la charge pour le contribuable.

En résumé, la hausse du budget s'explique principalement par l'augmentation des dépenses suivantes par rapport à 2018:

- 20 000 \$ de plus pour la quote-part incendie;
- 154 600 \$ de plus pour les frais de financement (ce montant est compensé par un revenu de subvention du Ministère de 101 300 \$);
- 51 000 \$ de plus pour la masse salariale;
- 13 800 \$ de plus pour les activités et événements qu'en 2018.
- 10 000 \$ de plus pour les matières résiduelles.

La masse salariale globale augmente de façon significative. Les salaires des employés municipaux ont été majorés en moyenne d'environ 17 %. Après l'analyse des demandes salariales de nos employés et des

comparables dans les autres municipalités de notre MRC, il a été convenu de ramener le niveau de salaire comparable aux municipalités de notre MRC. Le conseil est très conscient que cela représente une augmentation substantielle. En tenant compte du marché de l'emploi et de la concurrence, si la Ville de Lac-Delage désire continuer à offrir des services de qualité à ses citoyens et assurer la pérennité de l'organisation, nous nous devons d'ajuster les taux horaires de nos employés à des postes comparables dans les autres municipalités. Au global, l'impact pour la hausse salariale des employés est de l'ordre de 40 000 \$ incluant les avantages sociaux. Un montant supplémentaire de 7 000 \$ pour un journalier à temps partiel aux travaux publics et l'ajustement de salaire des élus (+ 3 500 \$) pour compenser le fait que l'allocation de dépenses sera imposable en 2019 au fédéral. Ces éléments expliquent le montant de 51 000 \$ de plus pour la masse salariale.

Pour ce qui est du budget de 13 800 \$ de plus pour les activités et événements, plusieurs postes budgétaires ont été réajustés pour refléter le coût réel de l'activité ou de l'évènement, mais cette augmentation est expliquée principalement par l'ajout du budget pour la fête des voisins et des festivités du 60^e anniversaire de la Ville l'an prochain. L'ensemble des activités et événements sont maintenus en 2019. Nous sommes très heureux de voir que les citoyens participent aux différentes activités et la Ville continue de soutenir les comités qui travaillent très fort pour planifier ces événements.

Parallèlement au surplus des dépenses, des revenus supplémentaires du même montant, soit 231 613 \$ s'expliquent comme suit :

- 60 000 \$ de plus de revenus de taxes qu'en 2018 grâce à l'augmentation considérable du rôle d'évaluation en 2019, au total 24 nouvelles résidences ont été portées au rôle, ce qui nécessairement améliore la situation financière de la Ville;
- Revenus de la subvention (PIQM) versée annuellement par le Ministère au montant de 101 300 \$ pour payer sa part des frais de financement;
- Revenus des droits de mutation de 20 000 \$ de plus que ceux prévus en 2018 grâce au nombre de transactions immobilières importantes pour les nouveaux développements résidentiels ;
- Affectations du surplus accumulé au 31-12-2018 de 33 800 \$ et des surplus réservés pour un montant de 12 300 \$ afin d'équilibrer le budget sans augmentation de taxes.

Voici en résumé les taux et tarification pour 2019 :

- Le taux de la taxe foncière générale demeure à **0,59 \$** du 100 \$ d'évaluation ;
- Le taux de la taxe pour les immeubles non résidentiels, demeure à **1,462 \$** du 100 \$ d'évaluation ;
- Le taux de la taxe pour les terrains vagues demeure à **0,784 \$** du 100 \$ d'évaluation ;
- Le taux pour le service de police demeure à **0,0465 \$** du 100 \$ d'évaluation;
- Le taux pour la quote-part MRC demeure inchangé, soit **0,033 \$** du 100 \$ d'évaluation ;
- Les tarifications pour une résidence desservie par les services d'aqueduc et d'égout demeurent aux mêmes taux, soit 190 \$ pour les matières résiduelles et 700 \$ pour l'aqueduc et les égouts. La tarification de 190 \$ pour les matières résiduelles aurait dû être augmentée en 2019 pour couvrir

la hausse des coûts de 10 000 \$, mais le conseil a choisi de donner un répit aux contribuables et de prendre le 10 000 \$ à même les surplus accumulés au lieu d'augmenter la tarification. L'augmentation des coûts est principalement occasionnée par la cueillette des feuilles, nous évaluerons les possibilités dans la prochaine année pour réduire ces coûts.

Année 2019						
VALEUR MOYENNÉE D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE DESSERVIE	TAUX du 100 \$ d'évaluation	200 000 \$	250 000 \$	300 000 \$	350 000 \$	400 000 \$
Charge fiscale moyenne en 2015						
Foncière générale	0,5900 \$	1 180 \$	1 475 \$	1 770 \$	2 065 \$	2 360 \$
MRC-CLD	0,0330 \$	66 \$	83 \$	99 \$	116 \$	132 \$
Police	0,0465 \$	93 \$	116 \$	140 \$	163 \$	186 \$
TAUX	0,6695 \$	1 339 \$	1 674 \$	2 009 \$	2 343 \$	2 678 \$
Matières résiduelles	190 \$	190 \$	190 \$	190 \$	190 \$	190 \$
Aqueduc et égout	700 \$	700 \$	700 \$	700 \$	700 \$	700 \$
TOTAL COMPTE DE TAXES 2019		2 229 \$	2 564 \$	2 899 \$	3 233 \$	3 568 \$
IMPACT SUR LE COMPTE DE TAXE SI AUCUNES AFFECTATIONS		2 295 \$	2 646,50 \$	2 998 \$	3 348,50 \$	3 700 \$
HAUSSE DU COMPTE DE TAXES ÉVITÉE	+ou - 0,03 \$/100 \$	66 \$	82,50 \$	99 \$	115,50 \$	132 \$

Tel que mentionné précédemment, il importe de préciser que sans affectation du surplus, en 2019 les citoyens auraient subi une hausse équivalente à 3,3 cents du 100 \$/ d'évaluation, ce qui représente près de 100 \$ par année pour une résidence de 300 000 \$. Comme un nouveau rôle triennal sera déposé en 2019 pour 2020-2021-2022, le conseil a préféré attendre pour ajuster les taux de taxe considérant que les valeurs des maisons risquent de changer.

Le taux d'endettement actuel de la municipalité est évidemment élevé comparativement aux municipalités de notre classe de population considérant l'investissement majeur pour les travaux 2018. Le profil financier- Édition 2018 indique un ratio d'endettement net long terme de 0,55 \$ par 100 \$ de richesse foncière uniformisée alors que la moyenne pour notre classe de population est de 1,18 \$ et 2,43 \$ pour notre région administrative. En ajoutant les nouveaux emprunts de 2018, ce ratio est estimé à 2,78 \$ du 100 \$ de la RFU, bien que plus élevé que notre moyenne de population, ce ratio est toutefois légèrement plus élevé que la moyenne de la région administrative qui est à 2,43 \$. Donc, notre endettement augmente, mais demeure acceptable tenant compte de l'ampleur des investissements réalisés et la non-réurrence de dépenses aussi considérables dans les prochaines années. L'endettement net long terme au 31-12-2018 sera de 2 806 100 \$ alors qu'en 2017, l'endettement était de 514 834 \$. La dette per capita passe de 1 514 \$ par unité d'évaluation à 7 700 \$. La moyenne pour la région administrative est de 8101 \$ et 6 226 \$ pour tout le Québec. Pour les municipalités de notre MRC, cette moyenne est de 5 056 \$ selon le Profil financier 2018 (basé sur les états financiers 2017), mais comme beaucoup de Programmes gouvernementaux ont incité les municipalités à réaliser des travaux majeurs d'infrastructures ces dernières années, cela va se refléter aux états financiers 2018 (Profil financier 2019) et nous pourrons avoir une meilleure base de comparaison.

Au chapitre des immobilisations, comme l'année 2018 fût une année très remplie, l'année 2019 sera nécessairement plus calme au grand bonheur de tous ... nous en profiterons pour faire des plus petits travaux que nous

n'avons malheureusement pas eu le temps de faire en 2018, mais qui demeurent très importants :

- Vidange des boues des étangs;
- Remplacement d'équipements en eaux usées et en eau potable;
- Panneau affichage électronique à l'entrée de l'hôtel de Ville;
- Achat d'une génératrice sur roues pour l'hôtel de Ville;
- Continuité du resurfaçage sur la rue du Rocher;
- Correction pluviale intersection Du Manoir/Sous-Bois et profilage de la rue;
- Refonte règlement d'urbanisme;
- Renouvellement des modules de jeux (Étude projet Espaces);
- Amélioration accès au lac sur du Rocher;

En terminant, je voudrais premièrement remercier madame Josée Desmeules, notre directrice générale, qui a joué un rôle fondamental dans la planification stratégique et la mise en œuvre des différents projets du conseil municipal et le tout, suivant un professionnalisme remarquable. Un grand merci à tous nos employés municipaux pour, leur implication exceptionnelle dans la réalisation des travaux exécutés cette année. Tout particulièrement notre directeur des travaux publics, monsieur Sydney Lavoie, pour son dévouement à sa ville et son souci du travail bien fait. D'autre part, en mon nom personnel et au nom des membres du conseil, je tiens à féliciter tous les citoyens de la Ville de Lac-Delage d'avoir fait preuve d'une grande patience et compréhension tout au long des travaux. Je vous avoue que parfois on se demandait comment on allait s'en sortir... Mais quelle fierté pour un conseil de voir que les citoyens comprenaient la situation, cela a grandement facilité les travaux. Merci encore de votre savoir-être, cela fut remarquable!

Je remercie les membres du conseil pour leur présence, leur soutien et surtout leur ouverture et leur passion de faire de leur ville, une ville meilleure à chaque jour, l'équipe est représentative de notre population, dynamique et positive. C'est vraiment encourageant pour un maire de travailler avec une si belle équipe. Merci à vous chers collègues et amis !

Je m'en voudrais de ne pas souligner encore cette année, tous les organismes du milieu ainsi que les bénévoles si importants dans notre communauté. Vous contribuez à faire de votre ville un milieu de vie de qualité et stimulant. Merci à chacun de vous pour votre temps si précieux!

En mon nom et au nom des membres du conseil municipal, nous vous souhaitons de profiter de la période des Fêtes pour vous amuser, jouer et rire avec vos enfants et petits-enfants, et partager de bons repas avec ceux que vous aimez. Allez dehors et profitez de ce beau Noël blanc !

Joyeux temps des Fêtes et bonne année de paix, d'amour et de santé à vous tous, fiers citoyens et citoyennes du Lac-Delage !

Guy Rochette, Maire

PLAN TRIENNAL EN MMOBILISATIONS (2019-2020-2021)

Description du projet	Investissements	2019	2020	2021
<u>BÂTIMENTS MUNICIPAUX</u>				
Améliorations bureau hôtel de Ville	2 000 \$	2 000 \$		
Bâtiment communautaire et hôtel de Ville	400 000 \$			400 000 \$
Réparation salles de bain bâtiment communautaire	3 000 \$	3 000 \$		
<u>VOIRIE (MATÉRIEL ET VÉHICULES)</u>				
Remplacement du GMC (déneigement)	200 000 \$			200 000 \$
Remplacement Dakota	25 000 \$			25 000 \$
<u>PROTECTION DU LAC ET AMÉNAGEMENT</u>				
Projet de drainage urbain (voir rapport) - cellules Bio-rétention	160 000 \$		160 000 \$	
Reboisement et signalisation (rapport OBV)	5 000 \$	5 000 \$		
<u>ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES</u>				
Vidange des boues (2 étangs)	100 000 \$	100 000 \$		
Remplacement pompe Alun	10 000 \$	10 000 \$		
Automate- station de pompage patinoire- modernisation alarme	5 000 \$	5 000 \$		
<u>EAU POTABLE</u>				
Compteur d'eau Manoir (2)	3 000 \$	3 000 \$		
Pompe 20 HP - Grande Ligne (remplacement)	9 000 \$	9 000 \$		
Modernisation système alarme station de pompage principal	20 000 \$	20 000 \$		
<u>INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE</u>				
Panneau affichage - entrée de la Ville	13 600 \$	13 600 \$		
Génératrice - hôtel de Ville	15 000 \$	15 000 \$		
<u>INFRASTRUCTURES MUNICIPALES</u>				
Remplacement du ponceau sur Avenue Du Rocher	100 000 \$			100 000 \$
Remplacement de lampadaires décoratifs (5) à 5 000 \$/unité	25 000 \$			25 000 \$
2e couche de pavage - Rue des Crans	25 000 \$			25 000 \$
Continuité resurfaçage rue Du Rocher	100 000 \$	100 000 \$		
Entretien des chemins annuel (Resurfaçage) note 1	500 000 \$		500 000 \$	
Correction pluvial intersection Sous-Bois / Du Manoir et changer profilage de la rue	25 000 \$	25 000 \$		
<u>URBANISME</u>				
Refonte des règlements d'urbanisme	25 000 \$	12 500 \$	12 500 \$	
<u>MOBILIER URBAIN ET MATÉRIEL DE BUREAU</u>				
Ordinateur (serveur) Mélissa	5 000 \$	5 000 \$		
<u>INFRASTRUCTURES DE LOISIRS ET AMÉNAGEMENT</u>				
Modules de jeux & aménagement projet Espaces (études)	45 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
Entretien et aménagement accès au lac citoyens sur Du Rocher	5 000 \$	5 000 \$		
Aménagement sentier (tour du Lac)	20 000 \$		10 000 \$	10 000 \$
TOTAL	1 845 600 \$	348 100 \$	697 500 \$	800 000 \$

Note 1: Inventaires rues à resurfaçer (+ ou - 220 mètres) - 600 000 \$

Rue du Parc + ou - 100 mètres

Rue des Cimes + ou - 60 mètres (autre moitié) - attendre de changer les services en même temps

Rue des des Crans + ou - 60 mètres (2e couche de pavage)

Rue des Rocher + ou - 450 mètres (1 ponceau à réparer en même temps)